

**ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE
CERN EUROPEAN ORGANIZATION FOR NUCLEAR RESEARCH**

Suite à donner

Procédure de vote

Approbation	CONSEIL RESTREINT 156 ^e session 16 septembre 2010	Majorité simple des États membres représentés et votant
-------------	--	---

**ORGANISATION, EN SEPTEMBRE 2012, DE LA SESSION RESTREINTE
ET DE LA SESSION SUR LA STRATEGIE EUROPEENNE DU CONSEIL**

Le Conseil est invité à approuver les propositions suivantes :

- a) les réunions de septembre 2012 du Comité des directives scientifiques et du Comité des finances se tiendront au CERN, comme à l'accoutumée ;
- b) sa session restreinte du jeudi 20 septembre 2012 se tiendra à Bruxelles, en un lieu qui sera confirmé ultérieurement par la délégation belge ;
- c) sa session sur la stratégie européenne du 21 septembre 2012, consacrée à la mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules, se tiendra elle aussi à Bruxelles, au siège de la Commission européenne ;
- d) les ministres de la recherche seront invités à assister à la session sur la stratégie européenne du 21 septembre 2012.

ORGANISATION, EN SEPTEMBRE 2012, DE LA SESSION RESTREINTE ET DE LA SESSION SUR LA STRATEGIE EUROPEENNE DU CONSEIL

Historique

Lors de la session spéciale du Conseil restreint du 14 juillet 2006 à Lisbonne, le Conseil du CERN a approuvé à l'unanimité la stratégie européenne pour la physique des particules (CERN/2685).

Au cours de la neuvième session du Conseil sur la stratégie européenne, le 18 mars 2010, le professeur S. Stapnes, secrétaire scientifique, a présenté un document intitulé « Mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules » ([CERN/SPC/941-CERN-S/059](#)) et expliqué les raisons d'achever cette mise à jour de la stratégie à la mi-2012, notamment la situation et la planification de l'acquisition de données au LHC en 2010-2011, qui sera suivie d'une longue période d'arrêt en 2012, ainsi que la possibilité d'obtenir de nouveaux résultats dans le secteur des neutrinos. Par ailleurs, des travaux de R&D et des travaux préparatoires en vue d'installations futures, notamment dans le cadre de nouveaux projets en Europe et en particulier au CERN, sont en cours d'organisation. Il est prévu que ces travaux suivent le même calendrier ; ils devraient donc être bien avancés à la mi-2012.

Le document [CERN/SPC/941-CERN-S/059](#) a été avalisé par le Comité des directives scientifiques lors de sa session de mars 2010.

Au cours d'une discussion lors de la session du Conseil de mars 2010, le problème suivant a été soulevé : « *Il convient de réfléchir au lieu et à la date à fixer pour la session sur la stratégie européenne, où sera avalisée la stratégie à la mi-2012, c'est-à-dire soit durant la grande session de septembre, soit durant une session spéciale en juillet, comme c'était le cas en 2006 (session spéciale en juillet à Lisbonne) ; la session peut avoir lieu au CERN ou dans l'un des États membres, par exemple à Bruxelles, en reconnaissance des liens plus étroits avec la Commission européenne et l'ESFRI.* »

Le Conseil prend note des premières réflexions concernant l'organisation de la mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules et du calendrier provisoire établi dans le document [CERN/SPC/941-CERN-S/059](#), ainsi que de l'invitation par le Président à proposer des lieux d'accueil où pourrait se tenir la session du Conseil sur la stratégie européenne en 2012 (cf. CERN-Council-S/063/AR/Projet).

Lors de sa 155^e session restreinte du 17 juin 2010, la délégation belge a aimablement invité le Conseil à tenir à Bruxelles, en septembre 2012, sa session sur la stratégie européenne en vue de la mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules. Le Conseil a convenu de réfléchir à l'opportunité, pour des raisons pratiques, de tenir également sa session restreinte à Bruxelles.

Dans l'intervalle, la délégation belge a proposé d'accueillir la session restreinte du Conseil le jeudi 20 septembre 2010 à Bruxelles, en un lieu qui sera confirmé ultérieurement, et la Commission européenne a proposé d'accueillir la session sur la stratégie européenne le vendredi 21 septembre à son siège, à Bruxelles également.

Propositions

Le Conseil est invité à approuver les propositions suivantes :

- a) les réunions de septembre 2012 du Comité des directives scientifiques et du Comité des finances se tiendront au CERN, comme à l'accoutumée ;
- b) sa session restreinte du jeudi 20 septembre 2012 se tiendra à Bruxelles, en un lieu qui sera confirmé ultérieurement par la délégation belge ;
- c) sa session sur la stratégie européenne du 21 septembre 2012, consacrée à la mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules, se tiendra elle aussi à Bruxelles, au siège de la Commission européenne ;
- d) les ministres de la recherche seront invités à assister à la session sur la stratégie européenne du 21 septembre 2012.